

RÉF : RA99

## Référent évaluation des risques d'explosion et classement de zones ATEX

FORMATION CERTIFIANTE



**OBJECTIFS** Destinée à des ingénieurs ou techniciens supérieurs ayant déjà une expérience dans le domaine de l'évaluation des risques d'explosion d'ATEX, cette formation a pour objectif la maîtrise des outils de dimensionnement des zones ATEX et de classement de zones, notamment issus des normes EN 60079-10-1 et 2.

Elle traite aussi des dispositifs de maîtrise du risque, en particulier la ventilation et de leur incidence sur le classement. Cette formation vise à doter les stagiaires d'un regard critique sur les outils et d'en connaître les limites d'utilisation dans le but de pouvoir encadrer des évaluations des risques. Elle aborde, en s'appuyant sur de nombreuses études de cas, les difficultés les plus fréquemment rencontrées lors de l'évaluation des risques d'explosion d'ATEX.

À l'issue de la formation et de l'examen du parcours professionnel du candidat, celui-ci peut passer une épreuve écrite en vue d'obtenir une certification « Référent Evaluation des Risques ATEX ».

### PUBLIC

Ingénieur ou technicien supérieur, expérimenté en évaluation des risques et classement de zones.

### LES + DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation il est possible de passer l'examen d'évaluation en vue d'obtenir le certificat INERIS « Référent évaluation des risques ATEX » ou IECEx module 2. Formation basée sur des études de cas.

### LES PRÉ-REQUIS

Formation initiale sur la maîtrise des risques d'explosion (cadre réglementaire, connaissances de base sur les substances inflammables et principes de base du classement de zones) – module RA40 ou expérience professionnelle correspondante.

La certification requiert en plus une expérience minimale d'évaluation des risques d'explosion d'ATEX qui fera l'objet d'une évaluation préalable à l'admission du candidat à passer l'épreuve écrite.

### CONTENU

- Les référentiels normatifs EN 60079-10-1 et 2.
- Le dimensionnement de zones, présentation des outils de calcul et limites d'utilisation.
- Prise en compte de la maîtrise des risques (ventilation, inertage, détection gaz...), efficacité, disponibilité et incidence sur le classement de zones.
- Études de cas détaillées.
- Examen de certification.

La certification fait l'objet d'une évaluation du parcours professionnel et d'une épreuve écrite.



DURÉE 4 jours

PRIX 2 100 € HT

En sus 350 € HT pour la qualification, examen, validation des pré-requis, certificat. (les repas sont offerts)

### SESSIONS

Abis - 22>25 mars - Paris

A - 01>04 juin - Paris

B - 07>10 septembre - Lyon

